

Indicateur n°10 : Honoraires totaux des médecins libéraux

| | Honoraires totaux (en euros courants) | | | Effectifs en 2012 | Taux de croissance (en %) | | | | | Part des dépassements (en %) |
|--|---------------------------------------|----------------|----------------|-------------------|---------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------------|------------------------------|
| | | | | | entre 2010 et 2011 | | entre 2011 et 2012 | | annuel moyen 2002-2012 | |
| | 2010 | 2011 | 2012 | | en euros courants | en euros constants | en euros courants | en euros constants | en euros constants | 2012 |
| Omnipraticien | 131 277 | 138 473 | 137 684 | 60 043 | 5,50 | 3,30 | -0,60 | -2,50 | 0,20 | 3,90 |
| Anesthésiste | 301 303 | 312 912 | 316 072 | 3 483 | 3,90 | 1,70 | 1,00 | -0,90 | 2,00 | 18,30 |
| Cardiologue | 227 541 | 235 183 | 233 821 | 4 495 | 3,40 | 1,20 | -0,60 | -2,50 | 0,30 | 4,20 |
| Chirurgiens * | 253 204 | 265 244 | 267 413 | 5 457 | 4,80 | 2,60 | 0,80 | -1,10 | 1,00 | 33,30 |
| Dermatologue | 138 085 | 143 729 | 146 555 | 3 183 | 4,10 | 1,90 | 2,00 | 0,00 | 0,00 | 20,10 |
| Gastro-entérologue | 206 368 | 210 095 | 211 214 | 2 101 | 1,80 | -0,30 | 0,50 | -1,40 | 0,60 | 11,90 |
| Gynécologue | 182 543 | 186 125 | 187 230 | 5 339 | 2,00 | -0,20 | 0,60 | -1,30 | 0,50 | 30,60 |
| Ophthalmologue | 282 638 | 298 808 | 307 586 | 4 683 | 5,70 | 3,50 | 2,90 | 1,00 | 2,60 | 25,70 |
| ORL | 189 811 | 197 906 | 199 736 | 2 202 | 4,30 | 2,10 | 0,90 | -1,00 | 0,70 | 21,40 |
| Pédiatre | 134 531 | 138 398 | 137 335 | 2 658 | 2,90 | 0,70 | -0,80 | -2,70 | 0,20 | 17,50 |
| Pneumologue | 176 572 | 180 906 | 184 900 | 1 155 | 2,50 | 0,30 | 2,20 | 0,20 | 1,50 | 4,10 |
| Psychiatre ** | 113 624 | 115 346 | 117 945 | 6 342 | 1,50 | -0,60 | 2,30 | 0,30 | 0,10 | 16,70 |
| Radiologue | 508 111 | 514 418 | 517 028 | 5 951 | 1,20 | -0,90 | 0,50 | -1,40 | -0,50 | 4,50 |
| Rhumatologue | 161 529 | 165 114 | 165 397 | 1 801 | 2,20 | 0,10 | 0,20 | -1,80 | 0,60 | 16,70 |
| Stomatologue | 261 492 | 268 219 | 271 746 | 973 | 2,60 | 0,40 | 1,30 | -0,60 | 0,60 | 45,70 |
| Ensemble des spécialités étudiées | 238 092 | 245 437 | 248 219 | 109 866 | 3,1 | 0,9 | 1,1 | -0,8 | 0,9 | 17,4 |
| Ensemble des médecins | 179 393 | 186 814 | 187 810 | 49 823 | 4,1 | 1,9 | 0,5 | -1,4 | 0,6 | 12,0 |

* y compris chirurgiens orthopédistes

** y compris neuropsychiatres

Sources : Fichiers SNIR (CNAMTS), exploitation DREES.

Champ : ensemble des médecins ayant perçu au moins un euro d'honoraires au cours de l'année, France métropolitaine.

Note de lecture : en euros courants, les honoraires totaux de l'ensemble des médecins passent de 186 814 euros en 2011 à 187 810 euros en 2012, soit une évolution de +0,5% en euros courants et de -1,4% en euros constants. Entre 2002 et 2012, ils ont augmenté en moyenne de 0,6% par an.

En 2012, les médecins ont perçu en moyenne 187 800 € d'honoraires et les spécialistes 249 700 € en moyenne (cf. tableau). L'évolution des honoraires entre 2012 et 2011 (+0,5 % en euros courants) est moins forte que celle observée entre 2010 et 2011 (+4,1%), ce qui s'explique en partie par le fait qu'il n'y a pas eu en 2012 de revalorisation de tarifs comparable à la revalorisation de la consultation des généralistes de 22 à 23 € au 1er janvier 2011.

En tenant compte de la hausse de l'indice des prix à la consommation, qui s'élève à 2% en 2012, les honoraires totaux des médecins reculent de 1,4% en euros constants, après avoir augmenté de 1,9% entre 2010 et 2011. Entre 2002 et 2012 les honoraires totaux des praticiens ont progressé en euros constants pour la plupart des spécialités, avec une moyenne de 0,6% en rythme annuel toutes spécialités confondues.

L'évolution des honoraires des omnipraticiens est très différente en 2012 de celle observée entre 2010 et 2011. Ainsi, après avoir augmenté de +5,5% en euros courants entre 2010 et 2011, ces derniers reculent de 0,6% en euros courants entre 2011 et 2012. Après prise en compte de la hausse de l'indice des prix à la consommation, ils diminuent de 2,5% en euros constants. Ce n'est pas la première année où cette évolution est négative : déjà entre 2009 et 2010, la baisse atteignait -3,2% ; entre 2003 et 2004, elle avait même dépassé -4% (en euros constants).

Les honoraires des spécialistes ont augmenté en moyenne de +1,1% en euros courants entre 2011 et 2012. Mais spécialité par spécialité, les évolutions sont très variables : alors que les cardiologues et les pédiatres ont vu leurs honoraires légèrement baisser entre 2011 et 2012, la hausse est supérieure à 2% pour les ophtalmologues, les pneumologues, les psychiatres et les dermatologues. En euros constants, seuls les médecins de ces quatre spécialités ont augmenté ou maintenu leurs honoraires en 2012 par rapport à 2011. D'une année sur l'autre, les évolutions des honoraires sont très variables, ce ne sont pas toujours les mêmes spécialités qui connaissent les évolutions les plus favorables.

En revanche, la hiérarchie des honoraires est très stable : tout en haut de l'échelle se trouvent les radiologues (517 028€), puis les anesthésistes (316 072€) et enfin les ophtalmologues (307 586€).

Pour l'ensemble des médecins libéraux, les dépassements des tarifs conventionnés représentent en moyenne 12% des honoraires totaux en 2012, comme en 2011. Pour l'ensemble des spécialistes, la part des dépassements dans les honoraires est en constante augmentation depuis 10 ans et atteint en 2012 17,4% contre 13,4% en 2002. L'importance des dépassements dans les honoraires est très variable d'une spécialité à l'autre, en lien avec la part des médecins conventionnés en secteur 2 dans la spécialité. Ils représentent près de la moitié des honoraires des stomatologues (46%) et près d'un tiers de ceux des chirurgiens (33%) et des gynécologues (31%).

Cependant si l'on limite l'analyse aux seuls médecins de secteur 2, la part des dépassements dans l'ensemble des honoraires augmente sensiblement. Ainsi, la part des dépassements dans les honoraires totaux est de 39% pour les chirurgiens et de 44% pour les gynécologues.

Le revenu moyen des médecins est estimé à 98 000 € en 2012, une fois déduits des honoraires les charges professionnelles (y compris cotisations sociales personnelles), les débours et les rétrocessions.

Précisions méthodologiques :

Les honoraires des médecins ne correspondent pas à leur revenu. Le revenu est obtenu en déduisant des honoraires les charges, les rétrocessions et les débours.

Champ :

Les omnipraticiens ainsi que 14 spécialités sont étudiés ici : anesthésistes, cardiologues, chirurgiens (dont chirurgiens orthopédiques), dermatologues, gastro-entérologues, gynécologues, ophtalmologues, oto-rhino-laryngologiste (ORL), pédiatres, pneumologues, psychiatres (dont neuropsychiatres), radiologues (y compris radiothérapeutes et médecins nucléaires), rhumatologues et stomatologues.

Les spécialités à faibles effectifs ne sont pas prises en compte. Les résultats agrégés pour l'ensemble des spécialistes étudiés et pour l'ensemble des médecins peuvent donc différer de ceux publiés par la CNAMTS qui comptabilise toutes les spécialités existantes.

Le champ de l'étude recouvre ainsi l'ensemble des médecins des spécialités étudiées pour lesquels au moins un euro d'honoraires a été liquidé au cours de l'année. Les médecins installés dans les DOM ne sont pas pris en compte.

Deux sources de données sont utilisées :

1/ Les honoraires, les dépassements et les effectifs proviennent des statistiques du Système national d'information inter-régimes (SNIIRAM) élaborées par la Caisse nationale d'Assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Ils sont disponibles jusqu'en 2012.

2/ Les charges professionnelles, les débours (chèques, impayés et autres) et les honoraires rétrocedés aux remplaçants proviennent des statistiques fiscales de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), délivrés à la DREES par l'intermédiaire de l'INSEE. La dernière année à partir de laquelle des chiffres ont été publiés est 2007. Le système de calcul des revenus des médecins utilisant cette source est en cours de refonte actuellement. Les données fournies pour 2012 ne sont que des estimations.